

Travail de Bachelor pour l'obtention du diplôme Bachelor of Arts HES·SO en travail
social

Haute École et École Supérieure de Travail Social – HES·SO//Valais - Wallis

**« Des espaces pour exister : accompagner les jeunes
LGBTIQ+ dans l'animation socioculturelle valaisanne »**

Enjeux, pratiques et perspectives

Réalisé par : Azorin Rachel

Promotion : BAC ASC 24 PT

Sous la direction de : Counilh Anne-Laure

Saint-Léonard, le 21.01.2026

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des professionnel·le·x·s de l'animation socioculturelle qui ont accepté de participer à cette recherche et de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs pratiques avec sincérité et confiance.

Je remercie également ma directrice de Travail de Bachelor, Madame Anne-Laure Counilh, pour son accompagnement rigoureux, ses retours bienveillants ainsi que pour la confiance accordée tout au long de ce processus de recherche.

Je souhaite remercier également Alex, Khadra, Zoé et Mégane, qui m'ont soutenue tout au long de ce parcours, ainsi que ma famille et toutes les personnes qui, de manière directe ou indirecte, ont contribué à la réalisation de ce Travail de Bachelor.

Déclaration

« Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteure. Je certifie, avoir personnellement écrit le Travail de Bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tous les emprunts à d'autres auteur·e·x·s, que ce soit par citation ou paraphrase, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. J'assure avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code éthique de la recherche en Travail Social. Je certifie également que le nombre de signes de ce document (corps de texte, espaces non comprises) est de 75'928. »

« Dans une démarche d'inclusion et de reconnaissances des identités de genre non binaires, ce travail utilise la forme d'écriture inclusive par emploi de la lettre « x » (exemple : animateu·rice·x, professionnel·le·x·s). Cette forme vise à dépasser la binarité de genre traditionnellement imposée afin de rendre visibles l'ensemble des personnes, quel que soit leur identité de genre. Consciente des limites de la lisibilité que cela peut engendrer, ce choix s'inscrit dans une volonté de cohérence en lien avec les valeurs portées par le Travail Social en matière de lutte contre les discriminations et de reconnaissances des diversités. »

Rachel Azorin

Résumé

Les jeunes LGBTIQ+ constituent aujourd'hui une population particulièrement exposée aux discriminations, aux violences symboliques ainsi qu'à un sentiment d'invisibilisation, ce qui fragilise leur bien-être et leur développement identitaire. Dans ce contexte, les structures d'animation socioculturelle en Valais représentent des cadres privilégiés pour la construction de liens de repères. Ce travail examine la place accordée à ces jeunes dans ces espaces et la capacité des professionnel·le·x·s à favoriser une inclusion active au sein d'un territoire marqué par des valeurs traditionnelles. L'étude s'articule autour de la question suivante : De quelles manières les professionnel·le·x·s de l'animation socioculturelle prennent-ils·elles·eux en compte les discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle dans leurs pratiques professionnelles auprès des jeunes LGBTIQ+ ?

La recherche a mobilisé une méthodologie qualitative fondée sur quatre entretiens semi-directifs menés auprès de professionnel·le·x·s valaisan·ne·x·s de 28 à 55 ans. Pour garantir la rigueur de l'analyse, chaque échange a fait l'objet d'une retranscription manuelle et intégrale. En raison de la spécificité du territoire valaisan où « tout le monde se connaît », une anonymisation complète a été appliquée remplaçant les portraits individuels par une présentation globale de l'échantillon pour protéger les participant·e·x·s. Ce travail intègre également une forte dimension de réflexivité, marquant le passage de convictions personnelles vers une démarche de compréhension scientifique.

Les résultats démontrent que, malgré une réelle volonté d'ouverture, le manque de formation spécifique et l'absence de directives institutionnelles claires limitent l'action proactive. Les structures d'animation peuvent fonctionner comme des dispositifs normatifs qui, par la reproduction de normes hétérocentrées, participent involontairement à l'invisibilisation des jeunes LGBTIQ+. Toutefois, l'usage d'un langage inclusif et la collaboration avec des associations spécialisées apparaissent comme des leviers de reconnaissance essentiels pour sortir de ces logiques normatives.

L'inclusion des jeunes LGBTIQ+ ne peut être réduite à une simple posture individuelle ; elle doit être pensée comme une responsabilité collective et institutionnelle. Pour pérenniser ces pratiques, il est indispensable de renforcer la formation initiale et continue des professionnel·le·x·s et de consolider les cadres organisationnels afin de transformer les intentions inclusives en actions durables et sécurisantes pour les jeunes.

Mots-clés : LGBTIQ+ ; inclusion ; discriminations ; animation socioculturelle ; jeunesse ; genre ; diversité, Valais

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
1.1. LES DISCRIMINATIONS LGBTIQ+ : UNE THÉMATIQUE D'ACTUALITÉ.....	1
1.2. QUESTION DE DÉPART.....	1
1.3. OBJECTIFS DE RECHERCHE	2
2. CADRE THÉORIQUE	3
2.1. LES NOTIONS DE SEXE ET DE GENRE	3
2.1.2. <i>Critique de la binarité de genre : L'exemple de l'intersexuation</i>	4
2.2. IDENTITÉ SEXUELLE ET EXPRESSION DE GENRE À L'ADOLESCENCE.....	4
2.2.1. <i>Diversités sexuelles et normes sociales et culturelles</i>	5
2.2.2. <i>Identités de genre</i>	6
2.2.3. <i>Reconnaissance et vulnérabilité à l'adolescence</i>	7
2.2.4. <i>Le coming-out</i>	8
2.3. DISCRIMINATIONS ET IMPACTS À L'ADOLESCENCE	9
2.3.1. <i>Formes de discriminations vécues par les jeunes LGBTIQ+</i>	9
2.3.2. <i>Conséquences sur la santé mentale et le parcours identitaire</i>	9
2.4. L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE.....	10
2.4.1. <i>Posture professionnelle et accompagnement</i>	10
2.4.2. <i>Cadre législatif et contexte valaisan</i>	11
3. PROBLÉMATIQUE	12
3.1. SYNTHÈSE.....	12
3.2. QUESTION DE RECHERCHE	13
3.3. HYPOTHÈSES	13
3.3.1. <i>Première hypothèse</i>	13
3.3.2. <i>Deuxième hypothèse</i>	13
3.3.3. <i>Troisième hypothèse</i>	13
4. PARTIE MÉTHODOLOGIQUE	14
5. ANALYSE DES DONNÉES	15
5.1. CONCEPTIONS DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION	15
5.1.1. <i>Entre hiérarchisation des différences et approche multidimensionnelle de la diversité</i>	15
5.2. LES ESPACES D'ANIMATION COMME DISPOSITIFS NORMATIFS	16
5.2.1. <i>La notion de dispositifs</i>	16
5.2.2. <i>Quand le public "n'existe pas" : mécanismes d'invisibilisation des jeunes LGBTIQ+</i>	17
5.2.3. <i>Entre neutralité et engagement : naviguer dans les tensions professionnelles</i>	18
5.3. ENTRE VOLONTÉ D'INCLUSION ET CONTRAINTES INSTITUTIONNELLES : RESSOURCES ET POSTURES PROFESSIONNELLES.....	20
5.3.1. <i>Actions concrètes et outils</i>	20
5.3.2. <i>Formations et ressources institutionnelles</i>	21
5.3.3. <i>Construire une posture réflexive : entre échanges collectifs et responsabilités professionnelles</i>	22
5.3.4. <i>Pérenniser l'inclusion active : entre leviers institutionnels et obstacles structurels</i> ...	23
6. CONCLUSION	25
6.1. LIMITES DE LA RECHERCHE, APPRENTISSAGES ET PISTES D'ACTION	25
6.2. CONCLUSION THÉMATIQUE	25
BIBLIOGRAPHIE	27

1. INTRODUCTION

1.1. Les discriminations LGBTIQ+ : une thématique d'actualité

« En Suisse, la communauté LGBTQIA+ est bien accueillie, mais certaines intolérances demeurent », tel est le titre de l'article publié par le Temps en 2024 qui m'a incité à commencer ce travail sur la thématique de la jeunesse LGBTIQ+ dans les espaces d'animation socioculturelle en Valais. Bien que la loi interdisant la discrimination en raison de l'orientation sexuelle (art. 261 bis du Code pénal suisse du 21 décembre 1937.) ait permis une meilleure visibilité des enjeux LGBTIQ+, les discriminations persistent. Une enquête menée par gfs.bern, mandatée par Amnesty International, Queeramnesty, Pink Cross et Dialogai, a mis en avant que malgré les attitudes majoritairement positives des citoyen·ne·x·s quant aux libertés individuelles et à l'orientation sexuelle, les sondé·e·x·s pensent que ces questions prennent une trop grande place dans le discours public, médiatique et politique. Le Temps déclare qu'une personne sur trois de la communauté LGBTIQ+ aurait subi des violences, physiques ou sexuelles, au cours des cinq dernières années. « Selon l'étude de prévalence menée auprès de la communauté LGBTIQ+, s'appuyant sur une enquête de référence dans l'Union européenne, le niveau de violence et de discrimination est supérieur en Suisse à la moyenne européenne » (Le Temps avec l'ATS, 2024). Les organisations soutenant les causes liées à la communauté LGBTIQ+ militent pour plus de protection dans le but prévenir la haine et la violence et de permettre une meilleure acceptation de tous les groupes minoritaires au sein de la société. Cependant, une certaine agitation politique dirigée à l'encontre des personnes transgenres et intersexes réduit drastiquement les progrès en matière de droit et de législation luttant contre les discriminations queerphobes et toutes formes de violences. Ces discriminations m'ont amenée à réfléchir à leur impact sur les jeunes LGBTIQ+ et à leur accompagnement au sein des espaces d'animation socioculturelle. Ces questions, et les réponses que je tente de trouver, inscrivent mon travail de recherche dans la pratique du Travail Social par leur importance en termes de justice sociale et leur actualité.

D'autre part, cette thématique m'intéresse car j'ai pu, par le biais d'échanges avec des professionnel·le·x·s, me rendre compte du manque de savoir-faire et de savoir-être en lien avec cette population. Lors d'une expérience professionnelle précédente, j'ai été témoin de maladresses de collègues et de discriminations de jeunes envers d'autres jeunes appartenant à cette communauté. L'inclusion et le respect de tou·te·x·s sont des valeurs qui me sont chères. En effet, grâce à ce travail, j'aimerais être en mesure de mieux appréhender les enjeux auxquels cette jeunesse peut être confrontée. Dans une perspective professionnelle, la question de la justice sociale dans un objectif de promotion et de défense de la qualité de vie des personnes, ainsi que la création de liens entre les groupes sociaux est au centre des valeurs de l'animation socioculturelle.

Ce travail de Bachelor me permettra ainsi de comprendre les spécificités de la discrimination envers cette population mais surtout de construire une posture professionnelle adéquate en lien avec une jeunesse marginalisée.

1.2. Question de départ

Les questionnements de départ de cette recherche furent l'objet de nombreuses réflexions à la suite de plusieurs entretiens exploratoires. Dans ce cadre de travail, il était essentiel de poser des questions préliminaires claires et précises afin de cerner les

enjeux spécifiques liés à l'inclusion des jeunes LGBTIQ+ dans les espaces d'animation socioculturelle.

Dans un premier temps, plusieurs interrogations ont émergé du questionnement suivant : comment les professionnel·le·x·s de l'animation socioculturelle parviennent-ils à adapter leurs pratiques en favorisant un environnement accueillant et sécurisant pour la jeunesse LGBTIQ+ ?

D'autres questionnements comme : de quelle façon favoriser l'inclusion des jeunes LGBTIQ+ dans ces espaces, en particulier en Valais ? Les pratiques actuelles, notamment les accueils libres, sont-elles réellement adaptées à cette population ? Existe-t-il une offre spécifique à cette population en Valais et si oui, est-elle suffisante et adaptée ? Il convient également de s'interroger sur l'organisation des espaces : proposer des lieux partagés entre différents profils de jeunes favorise-t-il réellement l'intégration et le respect ou serait-il pertinent d'aménager des espaces uniquement destinés aux jeunes LGBTIQ+ ?

Pour finir, ces questions soulèvent des enjeux professionnels importants : comment est-il possible pour les animat·eur·rice·x·s d'assumer un rôle actif dans la lutte contre les discriminations, tout en adaptant leur posture et leurs compétences à l'accompagnement de cette jeunesse souvent marginalisée ? Toutes ces questions de départ permettent d'orienter ma réflexion vers une compréhension des pratiques inclusives en animation socioculturelle.

1.3. Objectifs de recherche

Afin de structurer ce travail de recherche, plusieurs objectifs ont été définis dans le but d'approfondir la réflexion sur l'inclusion des jeunes LGBTIQ+ dans les espaces d'animation socioculturelle.

Le premier objectif consiste à approfondir mes connaissances sur les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle en mettant en avant les mécanismes sociaux, culturels et institutionnels qui contribuent à une marginalisation de cette jeunesse, dans le but de saisir l'étendue des défis auxquels les jeunes concerné·e·x·s sont confronté·e·x·s.

Le deuxième objectif vise à définir le rôle et les enjeux métiers des professionnel·le·x·s de l'animation socioculturelle dans l'accompagnement de la jeunesse LGBTIQ+. Le but sera d'analyser comment ces animat·eur·rice·x·s peuvent adopter une posture inclusive et participer à la lutte contre les discriminations.

Le troisième objectif est d'identifier les conséquences sociales et psychologiques de la marginalisation de la jeunesse LGBTIQ+, en comprenant les impacts de cette exclusion sur leur développement et leur bien-être.

Pour finir, le dernier objectif vise à découvrir et m'initier à la démarche de recherche scientifique tout en me permettant d'acquérir une méthodologie et une posture réflexive.

Tous ces objectifs font part d'une volonté de renforcer l'action professionnelle en faveur d'une société plus inclusive et respectueuse de toutes les identités de genre et d'orientations.

2. CADRE THÉORIQUE

2.1. Les notions de sexe et de genre

2.1.1. Distinctions biologiques, sociales et culturelles en question

Afin de mieux comprendre les défis liés à l'accompagnement des jeunes LGBTIQ+ en animation socioculturelle, il est essentiel de clarifier, dans un premier temps, les concepts de sexe et de genre. Ces concepts, bien qu'étroitement liés, diffèrent par leur fondement biologique pour le sexe, social et culturel pour le genre. Ils constituent ainsi un point de départ pour saisir les mécanismes de normativité qui traversent les parcours identitaires.

Barker & Iantaffi (2019) soulignent que le sexe est défini à la naissance. Il correspond au sexe biologique mâle ou femelle : une personne née avec un pénis est considérée comme un homme, et une femme, comme une personne née avec un vagin. C'est donc, selon les auteurs, une assignation à la naissance basée sur des caractéristiques visibles. Ce point de vue est complété par Olano (2023) qui rajoute la distinction entre trois dimensions du sexe biologique : le sexe chromosomique, anatomique hormonal.

Ces apports permettent de dépasser la dualité mâle/femelle et rejoignent la perspective sociologique d'Ehrsam (2022), qui explique que cette classification binaire sert à légitimer des rapports de pouvoir socialement construits.

En s'appuyant sur Wittig (1992), Ehrsam montre qu'une telle catégorisation invisibilise les inégalités sur le plan social, économique ou encore politique. Parini (2006) montre que les rôles sexués instaurent une hiérarchie entre les sexes. Les féministes, par la création du concept de patriarcat, ont joué un rôle dans l'identification des dispositifs institutionnels et sociaux maintenant cette domination du masculin sur le féminin. Le concept de genre remet en cause la naturalité des rôles et introduit une distinction entre le sexe biologique et genre social.

C'est dans ce contexte que cette notion émerge, en rupture avec la vision binaire du sexe. Jaunait (2024) maintient une dimension sociale et psychologique du genre, tandis qu'Olano (2023) le décrit par des comportements, des droits ou encore des rôles attribués par la société aux individus en lien avec leur sexe biologique. On parle alors d'une assignation identitaire à la naissance car les enfants intègrent, au cours de leur développement, un ensemble de rôles genrés (Olano, 2023). Cette construction distingue le sexe anatomique, organise les rôles, valeurs et représentations associées au masculin et au féminin (Klinkenberg, 2016). L'éducation et la socialisation différenciées des individus engendrent des différences dans les compétences, les rôles et les qualités perçues. Ces constructions varient selon les contextes historiques et culturels. Ce constat appuie le fait que « ce n'est plus le sexe qui précède et fonde le genre, mais le genre comme processus, qui construit véritablement le sexe. » (Klinkenberg, 2016). C'est donc un phénomène de représentations tant socialement qu'historiquement façonnées.

Cette distinction permet de comprendre comment les normes sociales influencent la perception des corps et des identités, en particulier lorsqu'elles échappent aux catégories binaires traditionnelles. C'est ce que met en lumière l'exemple de l'intersexuation.

2.1.2. Critique de la binarité de genre : L'exemple de l'intersexuation

Cette analyse des catégories de sexe et de genre permet de déconstruire la binarité traditionnellement admise. Ce questionnement prend tout son sens lorsque l'on examine les expériences vécues par les personnes intersexes, dont les caractéristiques biologiques échappent à la binarité. L'exemple de l'intersexuation illustre ainsi de manière concrète les effets des normes sociales sur les corps.

Le Haut-Commissariat aux Droits de l'homme (2015) définit l'intersexuation comme un ensemble de variations naturelles du développement sexuel, remettant en question la binarité. Environ 1,7% de la population mondiale serait concernée. Cela rejoint les travaux d'Olano (2023) qui mettent en évidence une pluralité corporelle invisibilisée par les normes sociales dominantes. Pourtant, cette diversité a longtemps été médicalement pathologisée. Les corps intersexes ont souvent été considérés comme des anomalies à corriger, ce qui a conduit à des interventions médicales précoces, parfois pratiquées sans consentement (Calderoli, 2020). Ces pratiques, qui visent à naturaliser les normes corporelles, démontrent que la médecine joue un rôle actif dans la production d'un corps conforme aux normes binaires. Le HCDH et Amnesty International (2017) ont dénoncé ces pratiques médicales comme des violations des droits humains. Elles soulèvent des enjeux importants en matière d'autodétermination corporelle, d'intégrité physique et de respect de la diversité.

Cette analyse rejoint les approches féministes du genre car comme les identités sont socialement construites, les corps intersexes sont modelés selon des normes sociales et culturelles dominantes. Calderoli (2020) exprime ainsi une nécessité de changement de paradigme fondé sur la reconnaissance de la diversité corporelle plutôt que sa normalisation. Elle rejoint également les positions de Klinkenberg, Jaunait et Parini, qui soulignent à quel point la construction sociale des catégories de sexe et de genre sont traversées par des enjeux politiques, culturels et identitaires. Si l'intersexuation remet en question la binarité dès la naissance, l'adolescence, quant à elle, représente un moment clé où se rejouent ces normes à travers l'exploration de soi, du genre et de la sexualité.

Au-delà de la diversité corporelle, critiquer la binarité permet de s'interroger sur un système de genre qui enferme les identités dans des rôles, des comportements et des représentations normées. Ce cadre rigide limite les possibilités d'expression et de reconnaissance des parcours identitaires qui s'écartent de ces normes. Cette réflexion est donc essentielle pour comprendre les enjeux d'accompagnement des jeunes LGBTIQ+ dans les espaces d'animation socioculturelle.

En repensant la binarité non pas comme une évidence naturelle mais comme une norme socialement construite, il devient possible de redéfinir les cadres de reconnaissance, d'expression et de protections des identités de genre et sexuelles. C'est dans cette perspective que les pratiques en animation socioculturelle peuvent devenir un véritable levier de transformation sociale.

2.2. Identité sexuelle et expression de genre à l'adolescence

Si la binarité du sexe et du genre est interrogée à travers les expériences corporelles diverses, ces interrogations prennent une dimension particulièrement importante à l'adolescence. C'est à ce moment charnière que les jeunes sont amené·e·x·s à explorer leur identité sexuelle et leur expression de genre, souvent en tension avec les normes sociales dominantes.

L'adolescence est une période marquée par des transformations tant sur le plan physique que psychique. D'un point de vue biologique, la puberté induit une apparition

de caractères sexuels, nécessitant une réappropriation du corps et de son image. Ces bouleversements peuvent générer des tensions internes, liées à la transformation du corps et aux changements physiques. Ces transformations peuvent créer une réapparition de conflits, vécus pendant l'enfance, autour de la sexualité et de l'identité de genre notamment par le ressenti physique et les représentations sociales qu'ils suscitent. Influencés par les stéréotypes de genre intériorisés dès l'enfance, ces remaniements jouent un rôle déterminant dans la construction de l'identité sexuelle (Vouillot, 2002).

L'adolescence est aussi une phase d'exploration active dans les dimensions du genre et de la sexualité. Certains adolescent·e·x·s conforteront leur identité selon les modèles binaires, tandis que d'autres exploreront des identités plurielles, fluides, ou non conformes aux identités de genre traditionnelles. Cette exploration peut se traduire par des remises en question d'assignations sociétales, une recherche de soi à travers différentes possibilités identitaires (Ehram, 2022). Les dimensions biologiques du sexe, comme les hormones ou l'anatomie, ne déterminent pas forcément le genre ou l'orientation sexuelle (Olano, 2023). Cela peut offrir aux jeunes une plus grande liberté dans leurs parcours identitaires.

La manière dont les normes de genre se construisent et déconstruisent chez les adolescent·e·x·s a particulièrement intéressé Lannegrand-Willems (2017). Elle distingue quatre profils d'identité : la réalisation identitaire qui démontre un positionnement suite à une exploration personnelle ; le moratoire identitaire qui se définit par une exploration mais un positionnement personnel encore vague ; la forclusion identitaire caractérisée par une affirmation plus ou moins affirmée sans exploration et enfin, la diffusion d'identité, où les jeunes ne présentent pas de cohérence dans leurs valeurs personnelles et n'ont pas ou peu exploré leurs possibilités. La construction des choix identitaires est particulièrement difficile dans notre contexte socioculturel, marqué par de nombreuses injonctions, incertitudes et normes contradictoires. La sexualité peut être lue comme un effet du genre traduit par des représentations et des pratiques mettant en scène la domination des normes masculines sur le féminin (Clair, 2012). Elle est donc un produit des rapports sociaux. Le vécu sexuel résulte d'ambiguïtés, de conflits et de contradictions dans les relations entre les individus et le milieu dans lequel ils évoluent (Tremblay et al., 2020). Par influence, volontaire ou non, de l'environnement social, les émotions, les actions ainsi que les pensées sexuelles sont le résultat d'un passé individuel et collectif. Le genre serait ainsi une division des sexes socialement imposée, créée par des rapports sociaux de sexualité (Clair, 2012).

L'adolescence apparaît ainsi comme une période de construction identitaire complexe, traversée par des transformations biologiques, psychiques et sociales mais aussi par des normes de genre qui peuvent restreindre l'expression de soi. Comprendre ces dynamiques est essentiel pour accompagner les jeunes dans leurs parcours, en valorisant la pluralité des identités et en déconstruisant les mécanismes normatifs qui encadrent et limitent les représentations du genre et de la sexualité.

2.2.1. Diversités sexuelles et normes sociales et culturelles

Pour aborder les sexualités dans leur complexité, le terme de « diversité sexuelle » paraît pertinent. Les enjeux liés à l'identité sexuelle prennent une ampleur particulière à l'adolescence, notamment en raison de la pression normative accrue et de la quête de reconnaissance. Cela implique de repenser les sexualités dans toute leur diversité. En effet, les expressions antérieures comme « la sexualité non-normative », la plupart du temps utilisée pour désigner l'homosexualité ou toute autre orientation qui sortirait du

cadre hétérosexuel dominant, sous-entendent des déviations d'une norme, véhiculant ainsi une connotation négative, voire pathologisante des minorités sexuelles.

L'anormalité sexuelle est alors associée à des comportements compulsifs et impossibles à contrôler, générateurs de souffrance telle que l'anxiété, la culpabilité ou encore la baisse de l'estime de soi (Picod, 1994). Dans cette vision, l'hétérosexualité reste la norme de référence, mettant ainsi les autres sexualités dans un statut de marginalité. Picod (1994) et Clair (2013) s'accordent sur l'existence d'une hiérarchisation qui produit, à son tour, la notion de minorité sexuelle. Cette hiérarchie soulève des enjeux sociaux et symboliques quant à la reconnaissance et à la légitimité de ces identités dans la société.

Cette normalisation sociale produit des effets concrets sur les individus, notamment par des mécanismes d'exclusion, de stigmatisation ou encore d'invisibilisation. Clair (2013), identifie quatre normalités sexuelles : la normalité biologique, où seul le rapport sexuel dans le but de procréer est considéré comme normal ; la normalité statistique, qui correspond à la pratique de la majorité ; la normalité morale, composée de normes sociales et religieuses, qui inclut les comportements ne portant pas à préjudice aux individus ou à la société ; et finalement la normalité psychologique qui varie et peut s'adapter. Elle rajoute que la normalité sexuelle reste hétérosexuelle et « que ce qui dérange le plus est le changement d'orientation comme s'il était indispensable de déterminer son bord une fois pour toute, comme si nous étions en danger dans notre ambivalence, ou à changer notre orientation » (Clair, 2013, p.113). Cette citation met en lumière les résistances sociales face à la fluidité sexuelle, révélant ainsi un besoin de stabilité identitaire et de normes perçues comme garantes d'un ordre social.

2.2.2. Identités de genre

L'adolescence est, pour de nombreux jeunes, un moment crucial dans leur construction identitaire. Bien que l'influence parentale et les facteurs biologiques jouent un rôle important dans ce processus, l'exploration de la sexualité et de l'identité est fortement influencée par les groupes de pairs. Cette période est marquée par une remise en question des tensions à « l'être » à l'adolescence (Poirier & Rosenblum, 2019). Se différencier du cercle familial c'est aussi se positionner socialement et culturellement. Selon le groupe de pairs auquel on appartient, les attentes peuvent entrer en tension avec le « self ». Les auteurs illustrent cela à travers l'exemple des premières ruptures amoureuses et la manière dont les adolescents les vivent. Ils démontrent ainsi l'importance du soutien par les pairs face à l'incompréhension, voire le rejet familial, pour favoriser l'acceptation de sa propre identité. Ces tensions autour de la construction identitaire prennent une forme particulièrement visible chez les jeunes trans, dont les parcours témoignent de la confrontation directe aux normes dominantes.

Malgré une visibilité croissante dans les médias et la sphère publique, les jeunes trans restent une population marginalisée dans la société. Cette population est très hétérogène. Pullen Sansfaçon & Bellot (2017) distinguent trois types de transitions : la transition sociale, où l'adolescent utilise un prénom et des pronoms qui affirment son identité de genre ; la transition médicale, grâce à l'hormonothérapie, et finalement la transition juridique, où le jeune obtient un changement de sexe sur les papiers d'identité. L'accès à ces transitions est souvent conditionné par des critères médicaux, juridiques ou sociaux, ce qui rend les parcours inégaux et non linéaires. Certains ne souhaitent pas ou ne peuvent pas entreprendre l'ensemble de ces démarches. Dans ce contexte, les parcours trans montrent que les normes de genre ne sont pas figées, mais qu'elles peuvent être réinterrogées et renégociées à travers des vécus individuels.

L'adolescence devient un terrain où les normes de genre sont non seulement interrogées mais parfois complètement redéfinies. Cette notion rejoint la fluidité de genre qui remet en question les catégories binaires traditionnelles dominantes. Elle désigne la capacité à expérimenter, exprimer ou ressentir cette identité évolutive, située entre, ou en dehors, des notions strictes d'homme ou de femme. La fluidité de genre représente une expérience identitaire mouvante, qui échappe aux assignations normatives à la naissance (Olano, 2023).

La société tend à valoriser la stabilité et la fixité des identités de genre et sexuelles (Clair, 2013). Cette normalisation, profondément ancrée des normes culturelles rigides et binaires, exclut ou stigmatise les personnes fluides, mais aussi plus largement celles qui ne correspondent pas aux normes hétérosexuelles et cisgenres. Jaunait (2024) va plus loin, en affirmant que la force répressive de ce système binaire crée des violences à l'encontre de celles qui ne s'y reconnaissent pas. Cette invisibilisation ou stigmatisation des diversités sexuelles et identitaires renforce la nécessité de penser la reconnaissance comme un levier essentiel dans l'accompagnement des jeunes.

Face aux obstacles rencontrés, la reconnaissance apparaît comme un levier essentiel permettant de valider et de soutenir ces identités souvent marginalisées, et devient un enjeu central. Pour tou·te·x·s les jeunes, en particulier celles et ceux appartenant aux catégories de diversité sexuelle et de genre, se construire implique d'être reconnu·e·x·s dans l'intégralité de leur identité, sans être réduit·e·x·s à une différence socialement jugée comme problématique. La relation à l'autre devient un espace où se jouent le rejet ou la validation de l'identité.

C'est dans cette quête de reconnaissance que s'expriment de profondes vulnérabilités, particulièrement à l'adolescence, période de construction de soi et de confrontation aux normes sociales. Le coming-out, les expériences de rejet et de soutien, ainsi que les regards extérieurs sur le genre et la sexualité, révèlent la place que la société accorde ou refuse à ces identités. Le prochain point abordera les dynamiques de reconnaissances et les risques de vulnérabilisation, pour mieux comprendre les enjeux spécifiques des jeunes LGBTIQ+ dans leurs parcours identitaires.

2.2.3. Reconnaissance et vulnérabilité à l'adolescence

Le processus du coming out peut être libérateur mais il expose également ces jeunes à des vulnérabilités importantes.

« ...la question de la reconnaissance s'impose dans un contexte de crise des identités, devenues incertaines, instables, bricolées. » (Dubar, 2020, cité dans Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017, p.41)

Cette citation résume bien l'enjeu central auquel sont confronté·e·x·s de nombreux adolescent·e·x·s aujourd'hui, en particulier celles appartenant aux minorités de genre et de sexualité. Loin d'être fixe ou données une fois pour toute, les identités se construisent progressivement, au croisement de dynamique individuelles, sociales et culturelles. La reconnaissance est à la fois un besoin fondamental et une condition d'existence sociale.

Selon Pullen Sansfaçon & Bellot (2017), la reconnaissance n'est pas seulement le produit d'une validation extérieure mais bien un processus relationnel, réciproque et situé, qui engage les individus dans un rapport dynamique avec leur environnement social. Inspirés par les travaux de Honneth, ce concept renvoie à la manière dont les personnes accèdent à la construction du soi à travers trois angles principaux : l'amour (sphère relationnelle en lien avec les besoins affectifs), la solidarité (rapport sociaux) et enfin la loi (sphère juridique mise en place garantissant l'égalité des chances). Ces

dimensions sont particulièrement importantes pour les jeunes LGBTQ+, dont les trajectoires identitaires émergentes sont souvent confrontées à des résistances, des jugements ou des injonctions contradictoires.

Dans le cadre des parcours des jeunes trans abordés par les auteurs, la reconnaissance est notamment définie comme la capacité de l'environnement social à accueillir la parole du·de la jeune, à l'écouter, à donner un poids et un statut de vérité. Autrement dit, être reconnu·e·x·s, ce n'est pas être simplement toléré·e·x·s ou accepté·e·x·s ; c'est être considéré·e·x·s comme sujet légitime, porteur·euse·x d'une réalité identitaire qui lui est propre et digne de respect. Cette reconnaissance s'incarne dans des gestes du quotidien : usage du prénom choisi, respect des pronoms, accès aux démarches administratives sans conditions.

Cependant, lorsque cette reconnaissance désirée fait défaut, qu'elle soit niée ou soumise à des exigences normatives, elle expose les jeunes à un risque de vulnérabilisation élevé, à une baisse de l'estime de soi voire, dans certains cas, à un rejet de soi. La non-reconnaissance, dans ce contexte, incarne une violence symbolique, psychologique ou encore physique empêchant les jeunes concerné·e·x·s de se construire comme un individu à part entière.

Finalement, la reconnaissance apparaît ici comme un enjeu psychologique et social mais aussi comme politique et éducatif pour tous les jeunes LGBTQ+. Elle questionne les normes qui encadrent ce qui est considéré comme légitime, audible ou visible dans l'espace public et institutionnel. C'est à partir de cet enjeu entre quête de reconnaissance et risque de vulnérabilité que peuvent être analysés les moments critiques de la construction identitaire à l'adolescence, en particulier celui du coming-out, qui condense à la fois la volonté d'être reconnu·e·x·s et l'exposition à un potentiel rejet voire négation.

2.2.4. Le coming-out

Après avoir analysé la notion de reconnaissance et ses enjeux dans la construction identitaire des jeunes, il est important de s'intéresser à un moment clé de ce processus : le coming-out. Cette révélation publique de soi cristallise les tensions entre l'affirmation de soi et les risques de rejet. Le coming-out est à la fois un acte personnel et une étape de subjectivation politique, qui contribue à la reconnaissance collective des identités LGBTQ+ (Arènes, 2014). La subjectivité politique renvoie au fait que le coming-out engage l'individu dans une affirmation publique de son identité, qui peut être perçue comme un acte de résistance face à la norme hétérosexuelle dominante, faisant de la visibilité des identités minoritaires un acte transgressif.

Ce moment représente une étape essentielle dans le parcours des jeunes LGBTQ+. Il ne s'agit pas uniquement d'une déclaration ou d'un aveu, mais d'un acte identitaire, chargé d'émotions, d'attentes et de craintes. C'est une démarche à la fois intime et sociale, par laquelle l'individu affirme publiquement une part de soi jusque-là cachée aux autres. Ce dévoilement de soi intervient souvent dans un contexte où la reconnaissance n'est pas acquise, mais espérée, faisant du coming-out un acte à la fois personnel et lié à l'acceptation sociale (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017).

À l'adolescence, cette étape prend une dimension particulièrement complexe. Le regard des parents, des ami·e·x·s ou des professionnel·le·x·s devient crucial dans la construction de soi et peut transformer ce dévoilement en un risque de rejet ou de stigmatisation, ou au contraire, en un accès à un soutien indispensable (Clair, 2013 ; Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017). Ce processus se déroule différemment en fonction du contexte familial, social et culturel, et peut être anticipé ou survenir de manière spontanée, générant autant du soulagement que de l'angoisse. Certains jeunes optent

pour une gestion stratégique de leur identité, choisissant de se révéler uniquement dans certains espaces perçus comme sûrs que l'on appelle « safe space » (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017). Cette stratégie mise en place atteste leur conscience des risques d'exclusion ou de rejet dans des environnements non propices, voire non sécurisés.

Le coming-out n'est pas un évènement unique mais un processus continu, qui se répète à chaque nouvelle rencontre ou étape de vie et qui nécessite une renégociation constante de la reconnaissance de soi (Arènes, 2014). Cette perspective souligne la vulnérabilité structurelle et durable liée au dévoilement identitaire de ces jeunes. Le non-dévoilement peut être une stratégie de survie face à des environnements hostiles (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017), ce qui renforce l'idée d'accueillir la parole de ces jeunes en tant que professionnels du travail social.

Ainsi, le coming-out révèle les tensions entre quête de reconnaissance et risques de rejet social. Ce processus peut être libérateur mais il expose également ces jeunes à des vulnérabilités importantes, notamment dans les contextes où les normes hétéro-cisnormatives dominent. Ces expériences soulignent la nécessité d'analyser en profondeur les discriminations spécifiques auxquelles ces jeunes sont confronté·e·x·s, telles que l'homophobie ou encore la transphobie.

2.3. Discriminations et impacts à l'adolescence

Le coming-out est une étape fondamentale dans la construction identitaire des jeunes LGBTIQ+, mais il est également essentiel d'aborder les défis auxquels ces jeunes sont confronté·e·x·s. En effet, les jeunes font souvent face à des formes multiples de violences et de discriminations comme l'homophobie, la transphobie et la queerphobie directement liées à leur orientation sexuelle ou identité de genre (Richard & Reversé, 2022).

2.3.1. Formes de discriminations vécues par les jeunes LGBTIQ+

Les jeunes LGBTIQ+ sont confronté·e·x·s à différentes formes de discriminations en milieu scolaire, familial et social. L'homophobie, la transphobie ainsi que les stéréotypes de genre contribuent à un environnement hostile, entraînant harcèlement, moqueries et invisibilisation (Richard & Reversé, 2022). Cette marginalisation est particulièrement présente chez les jeunes trans, non binaires et intersexes qui subissent une double violence sociale et institutionnelle (Poirier & Rosenblum, 2019). Ces discriminations ne sont pas des incidents isolés mais des manifestations structurelles de mécanismes sociaux dominants, renforcés par des normes hétéronormatives et cisnormatives rigides (Scodellaro et al., 2024).

2.3.2. Conséquences sur la santé mentale et le parcours identitaire

Ces formes répétées de discriminations génèrent un stress minoritaire, concept central pour comprendre les répercussions psychosociales vécues par les jeunes LGBTIQ+. Ce stress résulte d'une exposition constante à des micro-agressions, à la peur du rejet, à la stigmatisation ainsi qu'à l'exclusion sociale. Ces dynamiques exercent un impact significatif sur la santé mentale et le bien-être global des personnes concerné·e·x·s (Richard & Reversé, 2022). Cette dynamique est également soulignée dans une étude qualitative italienne, dans laquelle les personnes interrogées rapportent un stress permanent, nourri par l'invisibilisation, l'hypervigilance et la crainte constante du jugement social en lien avec un manque de reconnaissance institutionnelle (Scandurra et al., 2019).

Le stress minoritaire se manifeste par divers symptômes comme l'anxiété, la dépression, les conduites auto-agressives (mutilations), les troubles de l'estime de soi voire des idéations suicidaires (Poirier & Rosenblum, 2019). De telles souffrances peuvent conduire à des ruptures significatives dans les parcours de vie, telle qu'une déscolarisation précoce, un isolement social ou une rupture avec le milieu familial (Richard & Reversé, 2022). Ces conséquences contribuent à accroître la vulnérabilité des jeunes LGBTIQ+ et à limiter leurs opportunités d'épanouissement personnel et d'insertion sociale.

Face à ces enjeux, la création d'espaces sécurisants, souvent appelés « safe space », devient essentielle. Ces espaces constituent des lieux de reconnaissance collective, où les jeunes peuvent être accueilli·e·x·s dans leur entièreté (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017). Ils permettent ainsi de renforcer le sentiment d'appartenance, de soutenir la reconstruction d'une estime de soi positive et de limiter les effets psychosociaux néfastes du stress minoritaire. Ces dispositifs constituent des leviers fondamentaux de résilience dans une perspective de promotion du bien-être et de justice sociale dans un contexte où les personnes concerné·e·x·s continuent de subir de nombreuses discriminations et un manque de reconnaissance légale et sociale.

2.4. L'animation socioculturelle

Selon le Code de déontologie du travail social en Suisse (Avenir social, 2010), les travailleur·euse·x·s social·e·x·s ont pour mission de respecter la dignité de toutes et tous, de promouvoir l'égalité et de combattre les discriminations notamment celles liées au genre, à l'orientation sexuelle, à l'ethnie ou à l'origine sociale. Ce cadre éthique définit les personnes travaillant dans le social comme des médiateurs engagés dans la lutte contre les inégalités. La charte romande de l'animation socioculturelle (Federanim 2018) souligne l'importance de l'accueil bas-seuil, c'est-à-dire un accès inconditionnel afin de favoriser la participation active des jeunes dans un climat de confiance. Elle valorise l'inclusion, la non-discrimination, la dignité, l'égalité en insistant sur la création d'espaces sécurisés qui reconnaissent chaque personne dans sa globalité. L'animation socioculturelle est aussi reconnue comme un métier favorisant la déconstruction des rapports de domination. Elle ne se limite pas aux activités de loisirs, mais agit comme un outil d'émancipation sociale et de justice. Elle permet ainsi de contester les normes dominantes et d'encourager l'engagement des jeunes.

2.4.1. Posture professionnelle et accompagnement

La création de « safe spaces » est une pratique recommandée pour offrir aux jeunes LGBTIQ+ un lieu où ils·elles·eux peuvent se sentir en sécurité, sans craindre jugement ni violence. Ces espaces facilitent l'expression, la construction identitaire et la création de réseaux de soutien. Pullen Sansfaçon et Bellot (2017) mettent l'accent sur l'organisation de groupes d'échanges et de médiation, permettant aux jeunes d'aborder leurs expériences dans un espace encadré et bienveillant. La prise en compte des pronoms choisis et des vécus propres à chacun·e·x est essentielle, notamment pour les personnes trans ou fluides, les auteur·rice·x· insistent sur la nécessité de garantir respect et reconnaissance dans cet accompagnement.

Une étude sur le sport LGBTIQ+ en France, décrit comment l'animation peut contribuer à construire des territoires rassurants, c'est-à-dire des espaces tant psychiques que sociaux où les minorités de genre et sexuelle se sentent protégées et valorisées (Le Blanc, 2019). Cette recherche parisienne explicite l'importance d'une collaboration étroite entre animateurs socioculturels, structures militantes et associations spécialisées pour renforcer l'inclusion des jeunes.

2.4.2. Cadre législatif et contexte valaisan

Le canton du Valais s'inscrit dans un cadre légal visant à promouvoir l'égalité et lutter contre toute forme de discrimination. La loi valaisanne sur l'égalité entre hommes et femmes constitue un fondement important en matière de droits fondamentaux et d'égalité. Elle pose des principes valables pour tous les domaines de la vie sociale, professionnelle et publique. Ce cadre législatif sert de base pour étendre des mesures concrètes de prévention et de lutte contre les discriminations, notamment celles liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, bien que cela ne soit pas explicité (Canton du Valais, 2011).

Grâce à cette loi, un plan d'action cantonal a été mis en place afin de sensibiliser la population, tout comme les professionnel·le·x·s travaillant avec la jeunesse, aux réalités et besoins spécifiques des personnes LGBTIQ+. Ce plan a pour objectif de favoriser un environnement respectueux et sécurisé ainsi qu'une base pour développer des outils et des espaces d'accueils inclusifs (RTS, 2022).

Le rapport d'analyse de la situation des personnes LGBTIQ+ en Valais de 2021 (Promotion santé Valais, 2021) souligne l'évolution positive des mentalités. Cependant, cette population rencontre encore des discriminations et un manque de reconnaissance dans certaines parties du canton, notamment dans les zones rurales. Un bon tissu associatif local et des professionnel·le·x·s du terrain sont essentiels dans l'accompagnement de cette population afin d'assurer une action professionnelle adaptée, inclusive et porteuse de sens.

En conclusion, si l'on veut accompagner la jeunesse LGBTIQ+, la prise en compte du contexte local est essentielle dans la pratique professionnelle. Par la compréhension des situations dans leur globalité ainsi que l'analyse des rapports de pouvoir, les professionnel·le·x·s de l'animation socioculturelle peuvent adapter leur posture et leurs actions aux réalités vécues par les jeunes. Dans un canton comme le Valais, où les dynamiques rurales, culturelles et sociales influencent les expériences individuelles, il est indispensable de créer des espaces inclusifs et accessibles, garantissant leur sécurité.

L'animation socioculturelle en tant que levier de changement et de justice sociale permet de travailler avec les normes dominantes, de valoriser les identités et de promouvoir une participation active. Elle est dans une démarche à la fois éthique, fondée sur la dignité, l'égalité et la non-discrimination, et elle est renforcée par un cadre législatif concret. Le rôle des professionnel·le·x·s ne se limite pas à l'encadrement des activités mais passe par une mission de médiation et de transformation sociale en particulier pour les publics marginalisés. On peut dire que pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes LGBTIQ+, la reconnaissance des vécus ainsi que la garantie de donner accès à un environnement respectueux et inclusif est un enjeu professionnel majeur.

3. PROBLÉMATIQUE

3.1. Synthèse

Dans la société contemporaine où les valeurs et représentations hétéronormatives imposent une vision linéaire et binaire des identités, la diversité et la fluidité des expériences des jeunes LGBTIQ+ n'est que trop peu prise en compte. Ces normes engendrent des processus de marginalisation et de discrimination à l'encontre des personnes dont l'identité ou la sexualité s'écartent des modèles dominants (Richard & Reversé, 2022). Ces constats sont peut-être encore plus fort en Valais, canton encore largement marqué par des valeurs traditionnelles.

La licorne du genre, outil conceptuel déconstruisant la vision rigide des diversités d'orientation et des identités de genre, permet de mettre en avant la pluralité des parcours identitaires et l'indépendance de ces différentes dimensions. Elle distingue cinq dimensions fondamentale : le sexe assigné à la naissance, l'identité de genre, l'expression de genre, l'attirance sexuelle et l'attirance romantique (Trans Student Educational Resources, 2015). Par ce schéma, la nécessité d'adopter une approche inclusive et nuancée dans les pratiques en travail social devient plus claire.

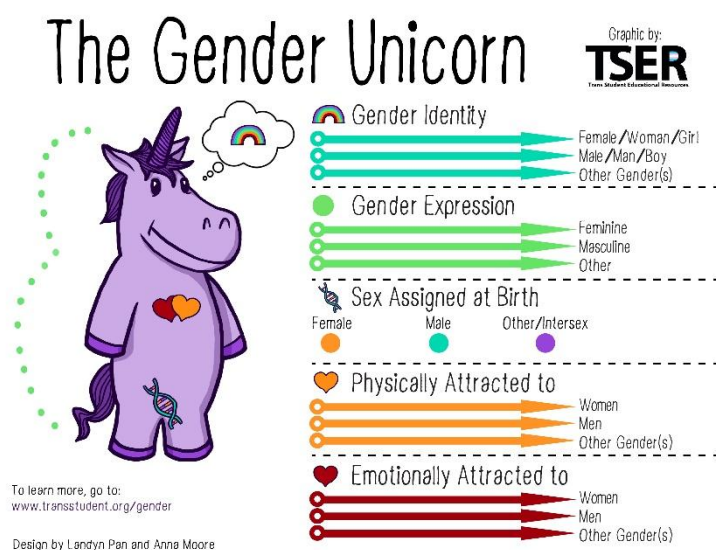


Figure 1 : Trans Student Educational Resources, 2015. "The Gender Unicorn." <http://www.transstudent.org/gender>

La construction identitaire des adolescent·e·x·s s'avère particulièrement fragile et complexe, traversée par des tensions entre la quête de l'acceptation sociale et la reconnaissance de soi (Lannegrand-Willems, 2017; Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017). Cette dynamique est accentuée chez les jeunes LGBTIQ+ confronté·e·x·s à des discriminations spécifiques, qui peuvent engendrer une détresse existentielle et affecter leur bien-être (Scodellaro et al., 2024).

Cependant, malgré l'importance de la construction identitaire dans cette période, les professionnel·le·x·s de l'animations socioculturelle peuvent se heurter à des difficultés pour intégrer pleinement les complexités des discriminations liées au genre et à la diversité sexuelle. L'usage d'outils comme la Licorne du genre permettrait de soutenir leur posture professionnelle et de favoriser des interventions respectueuses des

identités plurielles (Barker & Iantaffi, 2019; Olano, 2023; Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017).

Enfin, la prise en compte des cadres normatifs et législatifs, tels que le Charte romande de l'animation socioculturelle et la loi Cantonale sur l'égalité permet de situer ces pratiques dans un contexte institutionnel encourageant progressivement la lutte contre les discriminations liées au genre et à la sexualité (Canton du Valais, 2011; *Charte romande de l'animation socioculturelle*, s. d.; RTS, 2022). Cela souligne l'importance de formations adaptées aux professionnel·le·x·s pour renforcer leur capacité à intégrer ces enjeux dans leurs interventions.

3.2. Question de recherche

A la suite des éléments susmentionnés, je formule ainsi la question de recherche suivante :

De quelles manières les professionnel·le·x·s de l'animation socioculturelle prennent-ils·elles·eux en compte les discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle dans leurs pratiques professionnelles auprès des jeunes LGBTIQ + ?

3.3. Hypothèses

3.3.1. Première hypothèse

« En l'absence de formations spécifiques et de politiques institutionnelles claires, les professionnel·le·x·s de l'animation socioculturelle tendent à reproduire des discriminations structurelles envers les jeunes LGBTIQ+, en perpétuant de manière consciente ou inconsciente, stéréotypes, préjugés et normes hétérocentrées implicites dans leurs pratiques quotidiennes. »

L'absence de dispositifs d'accompagnement et institutionnels adaptés contribue à une marginalisation accrue des jeunes trans, non binaires et intersexes dans les espaces scolaire (Richard & Reversé (2022)). Ce constat peut être transposé à l'animation socioculturelle. Le manque de formation des professionnel·le·x·s renforce les préjugés et fait perdurer les normes dominantes.

3.3.2. Deuxième hypothèse

En tant que dispositif, les espaces d'animation socioculturelle tels qu'ils existent aujourd'hui en Valais contribuent à l'invisibilisation et/ou à l'exclusion des jeunes LGBTIQ+.

Dans ce travail, les espaces d'animation socioculturelle sont compris comme des dispositifs, au sens foucauldien, c'est-à-dire des ensembles d'éléments matériels et immatériels (comme l'organisation des lieux, les normes, les pratiques, les discours et les représentations) qui structurent les relations sociales et produisent des effets de pouvoirs. Ces dispositifs participent souvent à la reproduction des normes hétérosexuelles dominantes. Celles-ci structurent les rapports sociaux dès l'enfance et hiérarchisent les identités sexuelles, ce qui peut conduire à une exclusion symbolique des jeunes LGBTIQ+, y compris dans des contextes se disant inclusifs (Clair, 2012).

3.3.3. Troisième hypothèse

« La mise en place d'actions inclusives, l'utilisation d'outils adaptés et l'adoption d'une posture professionnelle éthique et réflexive, constituent des leviers essentiels pour

prévenir les discriminations et de favoriser l'inclusion active des jeunes LGBTIQ+ dans les espaces d'animation socioculturelle »

Adopter une posture éthique de reconnaissance est indispensable pour accompagner les jeunes LGBTIQ+ dans une logique de respect et d'inclusion (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017). Les espaces sécurisés et inclusifs permettent ces jeunes de s'affirmer positivement dans leur construction identitaire sans crainte de stigmatisation ou d'exclusion (Le Blanc 2019).

4. PARTIE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie qualitative a été mobilisée afin d'accéder aux représentations et aux pratiques des individus. Ce choix a permis de mieux comprendre des dynamiques sociales complexes, souvent inaccessibles à travers des approches quantitatives, en s'appuyant sur les cadres de Paillé & Mucchielli (2012). Le terrain d'enquête s'est concentré sur plusieurs structures d'animation socioculturelle en Valais. Ce contexte territorial a été privilégié car ces structures accueillent un public jeune hétérogène au sein d'un cadre légal et institutionnel cantonal favorisant théoriquement la prise en compte de ces enjeux.

La récolte de données a été réalisée par le biais de quatre entretiens semi-directifs menés auprès de professionnel·le·x·s de l'animation. Cette technique a permis de recueillir une parole libre et nuancée tout en conservant un cadre souple et propice à l'approfondissement (Gélinas Proulx & Dionne, 2010; Millet, 2010). Afin de garantir une analyse rigoureuse, chaque entretien a fait l'objet d'une retranscription manuelle et intégrale.

Pour respecter les enjeux éthiques et favoriser la transparence des échanges sur une thématique sensible, une anonymisation complète a été appliquée. L'échantillon de cette recherche se compose de quatre professionnel·le·x·s de l'animation socioculturelle, âgés de 28 à 55 ans. Plutôt que de proposer des portraits individuels, une présentation globale de la population est privilégiée afin de situer l'analyse tout en préservant l'identité des participant·e·x·s. Ce retrait des portraits détaillés relève d'un choix méthodologique réfléchi : dans un milieu professionnel restreint comme le Valais, où « tout le monde se connaît », cette mesure éthique a été indispensable pour garantir une parole libre et protéger les enquêté·e·x·s. Cette diversité de profils, incluant des animateur·ice·x·s de terrain et responsables de centres est restée essentielle pour observer des postures professionnelles allant de l'inclusion active à des approches plus normatives.

Le risque principal identifié durant ce travail a été celui de la désirabilité sociale, les professionnel·le·x·s pouvant être tenté·e·x·s de donner une image valorisante de leurs pratiques sur une thématique sensible comme les discriminations. Pour limiter ce biais, une posture d'ouverture et de transparence a été adoptée tout en précisant que l'objectif n'était pas d'évaluer mais de comprendre des logiques d'actions.

Enfin, ce terrain a marqué une évolution profonde dans ma posture de recherche. Au début de ce processus, j'abordais le sujet avec des convictions personnelles et des prénotions, supposant notamment que les professionnel·le·x·s manquaient de formation. La confrontation avec la réalité du terrain et la réflexion constante sur mon rapport aux enquêté·e·x·s m'ont permis de dépasser ces préjugés pour adopter une démarche scientifique. Ce tournant a été décisif pour comprendre ce qui fait sens pour les acteurs dans la complexité de leur accompagnement, en intégrant les apports de Foucault sur les dispositifs et de Pullen Sansfaçon & Bellot sur l'éthique de la reconnaissance.

5. ANALYSE DES DONNÉES

5.1. Conceptions de la diversité et de l'inclusion

Cette partie porte sur la manière dont les professionnel·le·x·s conçoivent la diversité et l'inclusion dans leurs pratiques. Il s'agira d'identifier comment ces notions sont comprises et mises en œuvre dans les structures d'animation socioculturelle, et si elles incluent explicitement les questions de genre et d'orientation sexuelle. L'analyse s'appuie sur des définitions dites « émiques » de la diversité et de l'inclusion, telles qu'elles sont formulées par les professionnel·le·x·s eux-mêmes, dans leurs discours et leurs pratiques quotidiennes. Cet axe permettra d'examiner la place accordée à l'intégration des notions de diversité et d'inclusion dans le quotidien professionnel et le degré d'aisance à les aborder avec les jeunes.

5.1.1. Entre hiérarchisation des différences et approche multidimensionnelle de la diversité

Tous les professionnel·le·x·s ne mobilisent pas la notion de diversité de la même manière. Certains professionnel·le·x·s l'associent principalement aux questions migratoires et culturelles, illustrant ainsi une hiérarchisation des catégories de la différence, où des aspects tels que l'origine ou la culture sont plus visibles et socialement légitimés. Cette hiérarchisation peut être comprise à partir du « système de genre » (Parini, 2006), selon lequel les rapports sociaux sont structurés par des normes de sexe et de genre, qui rendent certaines différences plus visibles que d'autres. Ainsi, les questions liées au genre et à l'orientation sexuelle restent plus facilement invisibilisées, y compris dans des contextes professionnels qui se veulent ouverts et inclusifs. Cette invisibilisation ne renvoie pas forcément à un désintérêt des professionnel·le·x·s, mais plutôt au caractère plus intime, politisé et socialement sensible de ces enjeux, qui les rend moins spontanément intégrés aux définitions ordinaires de la diversité. Ces enjeux sont encore plus difficiles à intégrer : la visibilité des orientations sexuelles minoritaires est encadrée par des normes sociales, dites de discrétion, rendant ces dimensions moins immédiatement identifiables dans les espaces professionnels (Chetcuti-Osorovitz, 2013).

« *Moi j'étais tellement utopiste, je pensais que c'était acquis pour la société. (rire) Et puis ben non, malheureusement* » (Entretien 3). Ces conceptions traduisent une tension entre une définition de la diversité fondée sur des différences socialement visibles et une prise en compte encore hésitante des dimensions liées au genre et à l'orientation sexuelle.

A l'inverse, d'autres professionnel·le·x·s adoptent une vision multidimensionnelle de la diversité, prenant en compte le genre, l'orientation sexuelle et d'autres formes de mixité, en lien avec les approches intersectionnelles (Forest et al., 2024). Certain·e·x·s insistent sur l'importance de proposer des espaces et des activités inclusives répondant à la pluralité des besoins. La culture d'équipe joue ici un rôle central : lorsque des valeurs communes et une sensibilité partagée existent, elles peuvent favoriser l'intégration de ces différentes dimensions de la diversité et compenser partiellement l'absence de dispositifs institutionnels : « *Que ça soit le plus possible inclusif, ça c'est clair, c'est notre envie. Mais ça questionne. Mais je pense qu'on a de quoi faire, bien sûr. Il faut qu'on travaille encore sur la question, ce serait cool.* » (Entretien 4).

Cette déclaration illustre à la fois la vigilance collective de l'équipe sur ces enjeux, tout en prenant conscience que ces acquis ne vont pas toujours de soi dans la société. Cette

dynamique souligne l'attention des professionnel·le·x·s sur ces enjeux et la nécessité de ressources complémentaires pour soutenir la prise en compte des jeunes LGBTQ+.

Ces conceptions et valeurs professionnelles s'inscrivent toutefois dans des cadres organisationnels et institutionnels plus larges, qui orientent les pratiques et produisent des effets sur la visibilité des publics.

5.2. Les espaces d'animation comme dispositifs normatifs

L'analyse des espaces d'animation socioculturelle non plus uniquement à partir des intentions ou des valeurs portées par les professionnel·le·x·s, mais à partir de ce que les espaces produisent concrètement dans les interactions quotidiennes permet d'approfondir la réflexion. L'enjeu est de montrer que les lieux, les usages et les routines professionnelles ne sont pas neutres : ils contribuent à structurer les comportements, à définir ce qui est acceptable ou non, et à normaliser certains usages et identités.

Les espaces d'animation fonctionnent comme des cadres normatifs implicites, qui orientent les pratiques des jeunes et des professionnel·le·x·s, indépendamment parfois des intentions inclusives affichées. En effet, les structures d'animation peuvent, en voulant être ouvertes et émancipatrices, participer à la reproduction de normes dominantes et produire des effets sur la visibilité ou l'invisibilité de certains publics, notamment celles des jeunes LGBTQ+.

5.2.1. La notion de dispositifs

La notion de « dispositif » (Foucault, 1970) renvoie à un ensemble de règles, de discours, de pratiques et d'agencements matériels qui structurent les relations sociales et produisent des effets de pouvoir. Les espaces d'animation socioculturelle sont envisagés ici comme des dispositifs normatifs : ils encadrent les usages, structurent les interactions et contribuent à la socialisation des publics qui fréquentent. Bien que ces espaces visent à favoriser la participation et l'émancipation, ils peuvent paradoxalement contribuer à la reproduction de normes implicites, en particulier des normes hétérosexuelles dominantes (Clair, 2012).

Ces normes ne sont pas toujours perçues comme produites par l'institution elle-même, mais comme déjà implantée dans l'environnement social et territorial dans lequel s'inscrit une structure. Un·e·x professionnel·le·x souligne ainsi que le cadre relationnel et normatif dépasse largement les règles formelles de l'espace d'animation : « *Les règles, elles sont déjà là en fait... C'est le quartier qui le fait plus ou moins bien.* » (Entretien 1).

Ce propos met en évidence que les espaces d'animation s'inscrivent dans des logiques sociales locales qui façonnent les attentes, les comportements et les interactions, et que les professionnel·le·x·s doivent composer avec et autour de ces normes déjà présentes plutôt que de les produire de toute pièce. Loin de déresponsabiliser les institutions, cette situation souligne le jeu d'ajustement constant des professionnel·le·x·s, entre normes locales et cadres professionnels.

La socialisation aux usages et aux normes constitue une dimension centrale du dispositif. Cette socialisation ne s'opère pas dans l'abstrait, mais elle est le produit d'expériences situées et de trajectoires singulières. La transmission des normes ne se réduit pas à l'application de règles explicites, mais se construit à travers des interactions socialement situées où les acteur·rice·x·s intègrent, négocient et adaptent ces normes à partir de leurs propres contextes et parcours (Dassetto & Lahire, 2013). Cette approche permet de comprendre comment les professionnel·le·x·s et les jeunes mobilisent des

prédispositions acquises dans d'autres espaces (famille, quartier, école), qu'ils réactualisent et ajustent dans le cadre spécifique de l'animation socioculturelle.

« *Chaque fois qu'il y a des nouvelles personnes, des nouveaux jeunes qui viennent, moi j'aime bien aller me présenter vraiment, leur présenter l'espace, leur montrer ce qu'on peut faire...* » (Entretien 4). Cette présentation de l'espace et des usages illustre comment les professionnel·le·x·s orientent les pratiques et participent à la socialisation implicite des jeunes, définissant ainsi ce qui est légitime ou approprié dans l'espace donné.

La régulation des comportements et des paroles constitue un autre aspect structurant du dispositif. Les professionnel·le·x·s interviennent pour maintenir un cadre respectueux, notamment lorsque certains propos ou comportements sont jugés déplacés ou violents : « *Après il y a tout le lien qu'on a avec les jeunes...où il y a des propos qui peuvent être vraiment décalés...comment est-ce que tu discutes avec le jeune qui est limité dans ces propos...c'est tout un travail qu'on a* » (Entretien 4).

En effet, la socialisation normative s'effectue à la fois par l'accompagnement direct des professionnel·le·x·s et par la régulation des interactions, ce qui contribue à transmettre implicitement les règles et valeurs de l'espace.

Les espaces d'animation socioculturelle agissent comme des dispositifs normatifs ancrés dans des contextes sociaux plus larges. Ils structurent les interactions, orientent les usages et participent à la socialisation des publics, non pas uniquement par des règles explicites mais à travers des normes implicites et des régulations ordinaires. Cette perspective permet de sortir d'une conception centrée sur les intentions professionnelles et d'interroger les effets produits par les cadres d'actions eux-mêmes. Elle ouvre ainsi la discussion sur les mécanismes d'invisibilisation des jeunes LGBTIQ+, qui peuvent être un résultat de ces dispositifs de manière souvent non intentionnelle.

5.2.2. Quand le public "n'existe pas" : mécanismes d'invisibilisation des jeunes LGBTIQ+

Cet axe explore la manière dont les professionnel·le·x construisent et interprètent « la présence » ou « l'absence » de jeunes LGBTIQ+ dans leurs structures, et comment ces représentations s'inscrivent dans des mécanismes plus larges qui contribuent à l'invisibilisation de ces publics. L'invisibilité n'est pas seulement une question de nombre ou de présence physique, elle est le résultat de critères implicites de visibilité, de pratiques professionnelles et de normes sociales préexistantes.

Dans les entretiens, l'absence de jeunes LGBTIQ+ est souvent interprétée à partir de caractéristique comme l'âge ou le stade de développement : « *J'ai l'impression qu'ils sont encore à un âge où... c'est pas encore des questions qui se posent ... elles sont même pas encore intéressées par avoir des amoureux ou des amoureuses...* » (Entretien 2).

Cette perception repose sur une invisibilisation liée aux attentes développementales, où les professionnel·le·x·s considèrent certains questionnements comme prématurés ou non pertinents pour l'âge des jeunes accueillis, ce qui masque potentiellement des expériences et de questionnement présents.

L'invisibilité se manifeste également par la différenciation des identités sociales. Certaines caractéristiques visibles, comme l'origine ou l'apparence raciale, attirent l'attention, tandis que l'orientation sexuelle ou l'identité de genre minoritaire reste souvent silencieuse : « *...quand t'es une personne racisée, ça se voit tout de suite...une personne gay ou trans souvent c'est totalement invisible...* » (Entretien 3).

Richard & Reversé (2022) soulignent que l'absence de dispositifs institutionnels spécifiques favorise cette invisibilisation structurelle, laissant les professionnel·le·x·s sans outils clairs pour repérer et accompagner les jeunes LGBTIQ+. Forest et al. (2024) insistent sur l'approche intersectionnelle, montrant que certaines combinaisons d'âge, de genre, de classe ou d'origine rendent certaines identités encore moins visibles. Par exemple, l'identité d'un·e·x jeune racisé·e·x peut être réduite à son origine culturelle, visible socialement, retirant sa dimension LGBTIQ+ qui reste alors invisible pour l'institution. De même, l'âge peut agir comme un facteur d'invisibilisation si les professionnel·le·x·s considèrent les questionnements de genre comme « prématurés » ou inadaptes au stade de développement du jeune.

L'invisibilité statistique renforce encore cette perceptions : les jeunes LGBTIQ+ sont souvent sous-représentés dans les données institutionnelles ou locales, donnant l'impression qu'ils·elles·eux seraient rares, alors que des études récentes en Suisse romande montrent que 17-23% de jeunes de 15-18 ans s'identifient en dehors des catégories strictement hétérosexuelles ou cisgenres (Stadelmann et al., 2024).

Cette invisibilité a des conséquences concrètes sur la vulnérabilité. Même en présence physique, l'absence de reconnaissance et de dispositifs adaptés accroît l'exposition aux risques et à la violence. Scodellaro et al. (2024) montrent que les jeunes gays et bisexuels sont particulièrement exposés à des violences sexuelles et intimes, soulignant l'importance de repérer ces publics pour limiter les situations de vulnérabilité et améliorer l'accompagnement.

Dans l'ensemble, l'invisibilisation des jeunes LGBTIQ+ apparaît moins comme une absence objective que comme le résultat combiné de normes implicites, de pratiques professionnelles orientées et de limites institutionnelles, renforcées par des représentations sociales et des statistiques partielles. Après avoir exploré l'invisibilité de certains publics, il s'agit à présent de mettre en lumière les tensions et arbitrages que les professionnel·le·x·s doivent opérer entre neutralité, engagement et reconnaissance effective des jeunes LGBTIQ+.

5.2.3. Entre neutralité et engagement : naviguer dans les tensions professionnelles

L'arbitrage permanent des professionnel·le·x·s entre neutralité, engagement et militantisme influencent leurs pratiques. Les tensions éthiques et les dilemmes liés à l'inclusion et à la reconnaissance des jeunes LGBTIQ+ apparaissent comme des éléments structurants de l'activité professionnelle, où se mélangent éthique, responsabilité et limites institutionnelles (Denave, 2020; Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017).

Les professionnel·le·x·s doivent constamment négocier entre leur positionnement personnel et les exigences du cadre institutionnel. La reconnaissance et la visibilité des jeunes LGBTIQ+ peuvent entrer en tension avec l'idée de la neutralité, la légitimité professionnelle et la sécurité des jeunes :

« Ouais, on réfléchit à ouvrir les portes à un maximum de gens, mais actuellement on est plus dans la galère juste d'avoir des gens en fait. Donc c'est vrai que c'est pas notre priorité dans les besoins ou choses identifiées tu vois. Je crois qu'il faut être honnête. » (Entretien 1).

Cette déclaration illustre la difficulté et la complexité à concilier idéaux inclusifs et contraintes pratiques, et le choix d'arbitrer les priorités en fonction de la réalité

quotidienne des structures. Un·e autre professionnel·le·x témoigne du dilemme lié à son propre positionnement et à sa visibilité :

Enfin c'est drôle que j'aie ces 2 casquettes parce que pour le local. Tout ce qui était un petit peu en lien avec la question queer, c'est presque comme si je l'évitais parce que je ne voulais pas qu'on me mette cette casquette en mode : puisque moi je suis concerné·e·x, et bien je vais mettre ça en avant. (Entretien 2).

Ici, la tension interne entre engagement personnel et perception professionnelle illustre que le positionnement des professionnel·le·x·s n'est jamais neutre. Il dépend à la fois de l'histoire personnelle, de la socialisation professionnelle et du cadre institutionnel.

La littérature sur la socialisation professionnelle souligne que les professionnel·le·x·s apprennent à gérer ces dilemmes par expériences, des bifurcations professionnelles et l'intégration progressives des valeurs de leur métier (Denave, 2020; Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017).

La gestion des propos discriminatoires est un autre point central, où les professionnel·le·x·s doivent arbitrer entre intervention éducative, régulation et maintien d'un climat sécurisant :

« Il y a eu une fois des propos homophobes et on s'est vraiment assis avec ceux qui ont tenu ces propos... on a pris le temps d'expliquer en fait pourquoi c'était pas OK, qu'est-ce que ça voulait dire... souvent c'est un peu des propos qui sont sortis de contexte et ils se rendent pas compte de l'impact des mots qu'ils ont utilisés... » (Entretien 2).

« ... dans mon intervention, moi, ce qui était intéressant, c'est que j'avais besoin d'être clair·e·x, transparent·e·x, puis en même temps pas violent·e·x du tout. Et du coup, je suis intervenu·e·x...après je lui ai donné mon expérience personnelle ...là ça calme le jeu et puis ça va, ça passe, mais autrement ouais, ça m'a quand même j'étais énervé·e·x quoi. » (Entretien 4).

Ces verbatims illustrent que la posture professionnelle implique une médiation constante : intervenir pour protéger et éduquer, tout en maintenant un cadre sécurisant et respectueux. L'intervention peut passer par des stratégies éducatives, une présence attentive et la modulation des réponses en fonction de la situation et des individus.

Le cadre institutionnel fournit des repères pour guider ces interventions. La Charte romande de l'animation socioculturelle (2019), par exemple, encourage les structures à promouvoir l'égalité, le respect des différences et la participation citoyenne. Ces principes offrent un référentiel pour légitimer les choix professionnels, orienter les pratiques inclusives et définir ce qui constitue un comportement approprié ou tolérable dans l'espace d'animation.

Enfin la tension entre neutralité, engagement et militantisme ne se limite pas à l'action immédiate. Elle influence également la construction identitaire des professionnel·le·x·s, leur rapport à la norme et leur capacité à développer des espaces sécurisants pour tous. Les travaux sur la socialisation montrent que la réflexivité, le dialogue entre pairs et l'expérience pratique permettent aux professionnel·le·x·s de négocier ces tensions et d'ajuster leur posture de manière adéquate (Denave, 2020; Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017).

Dans l'ensemble, les postures professionnelles ne sont pas homogènes. Elles se construisent au croisement de contraintes institutionnelles, d'expériences personnelles et de normes sociales implicites, et qu'elles jouent un rôle clé dans la visibilité, l'inclusion et la sécurité des jeunes LGBTIQ+ dans les espaces d'animations.

5.3. Entre volonté d'inclusion et contraintes institutionnelles : ressources et postures professionnelles

Après avoir analysé les mécanismes d'invisibilisation et les tensions professionnelles liées à la reconnaissance des jeunes LGBTIQ+, cette partie s'intéresse aux pratiques concrètes mobilisées dans les structures d'animation socioculturelle. Il ne s'agit pas d'évaluer des dispositifs idéaux, mais d'analyser ce que les professionnel·le·x·s font pour rendre leurs espaces inclusifs, dans un contexte marqué par des contraintes institutionnelles et des marges de manœuvre variables. Les pratiques d'inclusion apparaissent ainsi moins comme des programmes formalisés que comme des ajustements quotidiens du cadre, du langage et des interactions.

Les travaux sur la socialisation professionnelle se construisent à travers l'expérience, les bifurcations professionnelles et l'intégration progressive des valeurs de la profession (Chetcuti-Osorovitz, 2013; Crête et al., 2015; Denave, 2020). Dans cette perspective, l'inclusion ne relève pas uniquement d'un positionnement idéologique, mais d'une réflexivité sur les situations rencontrées et sur les effets des choix professionnels. Les leviers mobilisés ; outils, symboles, activités, partenariats, permettent de soutenir la reconnaissance des jeunes LGBTIQ+ tout en maintenant un équilibre entre engagement éthique et légitimité institutionnelle de la responsabilité professionnelle et de la réflexivité sur les interactions avec les jeunes (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017).

5.3.1. Actions concrètes et outils

Certains professionnel·le·x·s traduisent leur engagement inclusif à travers des pratiques concrètes visant à rendre leurs espaces accueillants pour tous les jeunes. Ces actions combinent initiatives individuelles, normes symboliques et dispositifs institutionnels, tout en négociant les contraintes du cadre. La visibilité symbolique, par exemple, joue un rôle central pour signaler aux jeunes que l'espace est ouvert : affiches, logos arc-en-ciel ou collaboration avec des associations LGBTIQ+ permettent de créer un environnement reconnaissant et sécurisant. Comme souligne l'interviewé·e·x, « *Il y a des revues ou des logos arc-en-ciel ou il y a des choses liées au club queer qui sont présentes. Puis en fait montrer qu'ici c'est open à ça, si on parle dans cette diversité-là quoi, c'est essentiel pour nous.* » (Entretien 3).

Ces stratégies visent à réduire les effets d'invisibilisation et à renforcer le sentiment de légitimité des jeunes (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017). Les chartes internes ou règles de fonctionnement constituent un autre outil structurant. Elles offrent un référentiel partagé permettant de réguler les interactions et de légitimer les interventions faces aux propos discriminatoires, sans exposer excessivement la posture individuelle des professionnel·le·x·s :

« *Justement, quand il y a des personnes qui ont des propos qui dépassent la bienveillance ou la bienséance, on s'appuie sur cette charte en disant juste faire attention à ce que les propos ne heurtent personne, peut-être que toi ça ne te heurterait pas, mais en l'occurrence, voilà, c'est pas ok de le dire.* » (Entretien 2).

Ce recours au cadre formalisé illustre une stratégie de sécurisation professionnelle, où l'intervention s'inscrit dans une norme collective plutôt que dans un engagement personnel visible. Les analyses de socialisation professionnelle soulignent que ces supports jouent un rôle clé dans l'apprentissage des limites, des responsabilités et de la légitimité de l'action (Crête et al., 2015; Denave, 2020).

Les activités créatives ou manuelles favorisent également des espaces non-jugeant où la participation prime à l'assignation identitaire : « *Proposer des activités un peu créatives, manuelles ... finalement c'est dans ces activités là qu'il n'y a pas de jugement.* » (Entretien 2).

Enfin, certaines démarches plus visibles, comme les partenariats avec des festivals via des associations LGBTIQ+, traduisent un engagement assumé à l'échelle institutionnelle :

« *Il y a des gens qui m'ont dit "mais t'es fou, qu'est-ce qu'ils vont dire les gens ?" Et en plus tu les mets devant la grande scène. Et puis c'est le plus grand bar, et en plus c'est coloré... C'est peut-être un objectif aussi. C'est totalement engagé comme démarche. Et ça pour nous c'est important.* » (Entretien 3).

Ces initiatives rendent l'inclusion publiquement lisible, mais exposent également les structures à des tensions autour de la visibilité et l'acceptation sociale.

Dans l'ensemble, ces outils ne constituent pas un modèle homogène d'inclusion, mais un ensemble de choix situés et négociés, révélateurs d'un travail constant d'arbitrage. Ils montrent que l'inclusion se joue autant dans les symboles, les cadres et les activités ordinaires que dans les discours explicites, et quelle dépend étroitement des trajectoires professionnelles et des contraintes institutionnelles dans lesquelles s'inscrivent les pratiques.

Ces pratiques témoignent d'une volonté de rendre les espaces d'animation plus inclusifs. Toutefois, leur existence ne suffit pas à lever les rapports de pouvoir, les normes intériorisées et les mécanismes d'auto-exclusion qui traversent le parcours de certains jeunes. L'inclusion ne se joue donc pas uniquement dans l'action professionnelle, mais aussi dans les conditions sociales et symboliques qui déterminent qui se sent autorisé, ou non, à investir ces espaces.

5.3.2. Formations et ressources institutionnelles

Les formations constituent un levier central dans le développement des pratiques inclusives, mais les entretiens révèlent des parcours hétérogènes, souvent discontinus. Plusieurs professionnel·le·x·s évoquent des formations suivies il y a plusieurs années, centrées principalement sur l'homosexualité, sans prise en compte des enjeux contemporains liés à la transidentité ou à la diversité des parcours de genre : « *Nous, on a reçu une formation entre 2000 et 2004, je ne sais plus l'année, mais c'était que l'homosexualité. Déjà, il n'y avait pas la transition de genre. Je pense que les études de genre, elles existaient beaucoup moins* » (Entretien 3).

Ce décalage entre l'évolution des réalités sociales et le contenu de formation souligne les limites d'une approche ponctuelle et peu actualisée. La formation initiale, peu outillée pour aborder la diversité sexuelle et de genre, laisse souvent les professionnel·le·x·s à devoir « se remettre à jour » par eux-mêmes, révélant un déficit structurel dans la préparation académique des futur·e·xs travailleurs sociaux (Crête et al., 2015). Cette situation renforce l'importance des formations continues et des ressources

institutionnelles comme mécanismes compensatoires, mais également comme leviers fragiles, dépendant de l'initiative individuelle et de l'environnement institutionnel.

Les formations continues apparaissent ainsi comme des ressources précieuses, mais largement dépendantes des dynamiques locales, des opportunités institutionnelles ou de l'engagement individuel. Les professionnel·le·x·s décrivent des dispositifs variés : formations organisées par des associations, impulsions des hautes écoles, rencontres interstructures ou tables rondes. Ces espaces favorisent avant tout l'échange de pratiques et la réflexion collective : les participants discutent de situations concrètes, confrontent leurs expériences questionnent leurs pratiques et ajustent leur posture professionnelle en interactions avec leurs pairs. Comme le souligne un·e professionnel·le·x : « *La première formation qu'on a fait c'était à Martigny, c'était eux qui faisaient une formation et ils ont invité d'autres centres pour compléter...hyper cool de pouvoir partager ensemble* » (Entretien 1).

Ces interactions permettent non seulement l'acquisition de connaissances actualisées, mais aussi le développement d'une posture réflexive et éthique. Elles contribuent à créer un sentiment de légitimité partagée, en offrant des repères pour gérer des situations sensibles. Toutefois, ces formations restent ponctuelles et dépendantes de l'engagement personnel, ce qui limite leur capacité à transformer durablement les pratiques institutionnelles.

Enfin, plusieurs professionnel·le·x·s soulignent le besoin d'une formation initiale plus complète, intégrant systématiquement les questions de diversité de genre et d'orientation sexuelle : « *Ce serait intéressant d'avoir une formation en particulier. Surtout en travail social* » (Entretien 4).

Cette remarque montre que l'appropriation des compétences inclusives commence dès la formation initiale et que le renforcement des formations continues ne peut à lui seul compenser le manque de préparation académique et institutionnelle.

5.3.3. Construire une posture réflexive : entre échanges collectifs et responsabilités professionnelles

Le développement d'une posture réflexive chez les professionnel·le·x·s apparaît comme un levier central pour rendre les pratiques inclusives durables et adaptées aux besoins des jeunes LGBTIQ+. Les entretiens montrent que ces ressources permettent non seulement d'acquérir des savoirs actualisés, mais aussi de réfléchir aux limites et dilemmes rencontrés dans l'accompagnement des jeunes LGBTIQ+.

Certain·e·x·s professionnel·le·x·s mettent en avant l'importance des échanges collectifs et de la mise en commun des expériences :

« *Je pense qu'il y a bien des formations qui se font. Puis nous, ce qu'on a surtout fait, c'est comment est-ce qu'on fait équipe autour d'une personne qui est en transition ? C'est ça qui était intéressant. Déjà, est-ce que tout le monde est d'accord ? C'était intéressant parce qu'en fait, c'est de comprendre les avis des uns et des autres.* » (Entretien 3).

Ces discussions collectives permettent de confronter les points de vue, d'identifier les zones de désaccord et de développer un positionnement professionnel partagé, en lien avec la légitimité institutionnelle. Elles illustrent la socialisation professionnelle décrite par Crête et al. (2015), où l'apprentissage éthique et normatif se construit à travers l'expérience pratique et l'interaction avec les pairs.

Les formations continues, ponctuelles mais ciblées, constituent également un levier pour renforcer la réflexivité : « *C'est une collègue, je crois, qui avait trouvé cette formation. On l'avait fait là à côté. C'était top. Mais on était que quatre, cinq. C'était vraiment nous. C'était mon équipe.* » (Entretien 1). La dimension collective et contextualisée de ces formations favorise une appropriation concrète des connaissances, en lien direct avec le travail quotidien.

Une dimension importante de cette posture concerne la critique du « choix » de la tolérance. Plusieurs professionnel·le·x·s rapportent une pratique de la tolérance comme comportement individuel : accepter ou ne pas accepter les choix de genre et d'orientation sexuelle des jeunes. Cependant, le cadre déontologique et institutionnel, comme la Charte romande de l'animation socioculturelle (2019) , impose une égalité de traitement et le respect des différences. Cette tension révèle que la tolérance n'est pas réellement un choix : elle est constitutive de l'exercice professionnel. L'éthique de la reconnaissance implique de dépasser la simple tolérance pour développer une posture active et réflexive, où le respect et la légitimité des jeunes sont intégrés dans l'action quotidienne (Pullen Sansfaçon & Bellot , 2017).

Enfin, le développement de la réflexivité dépend également de l'expérience pratique et de la confrontation à des situations concrètes :

« La question du prénom, c'est beaucoup. Est ce qu'on doit accepter ce que disent les parents ? ... En fait, non, tu prends le nom d'usage, le prénom d'usage qu'il a chez lui, quelle que soit son identité de genre. Et puis il a envie qu'on l'appelle Dan, appelons-le Dan en fait, c'est son corps, son choix quoi » (Entretien 3).

La réflexion ne se limite pas au respect d'un principe abstrait : elle inclut également les ajustements pratiques, comme vérifier si les parents sont au courant du prénom d'usage, ce qui peut permettre d'ajuster la manière de communiquer officiellement.

Cette gestion des situations sensibles illustre que la posture réflexive se construit en articulant savoirs, règles institutionnelles et ajustements éthiques concrets, renforçant l'idée que le professionnalisme dépasse largement le simple « respect de la tolérance » (Crête et al., 2015).

Dans l'ensemble, les conditions favorables à une posture réflexive combinent apprentissage continu, échanges collectifs et confrontation pratique, tout en intégrant une réflexion critique sur les faux choix apparents comme la tolérance. Ces éléments permettent aux professionnel·le·x·s de négocier les tensions entre engagement personnel, normes institutionnelles et responsabilités éthiques, consolidant ainsi la capacité à rendre les espaces d'animation réellement inclusifs.

Ainsi, si la réflexivité constitue un levier central pour ajuster les pratiques et dépasser le simple principe de tolérance, elle se déploie toujours dans un contexte marqué par des limites institutionnelles et organisationnelles. Le point suivant s'intéresse donc aux perspectives et défis pour l'inclusion active, en croisant les retours des professionnel·le·x·s et les cadres normatifs afin d'identifier les leviers et obstacles concrets à la mise en œuvre d'espaces d'animation réellement inclusifs.

5.3.4 Pérenniser l'inclusion active : entre leviers institutionnels et obstacles structurels

Les perspectives d'amélioration évoquées par les professionnel·le·x·s mettent en lumière une tension centrale entre volonté d'agir et contraintes structurelles. Si les pratiques inclusives se construisent au quotidien par des ajustements, leur pérennisation dépend fortement des conditions institutionnelles dans lesquelles elles s'inscrivent.

L'inclusion active apparaît ainsi moins comme un ensemble de dispositifs stabilisés mais comme un processus fragile, tributaire de ressources disponibles, de la stabilité des équipes et de la reconnaissance institutionnelle de ces enjeux (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2017).

Parmi les leviers identifiés, la formation occupe une place centrale, notamment lorsqu'elle permet de dépasser une approche strictement individuelle ou morale de l'inclusion. Les professionnel·le·x·s soulignent cependant que ces ressources restent souvent ponctuelles, dépendantes d'initiatives locales ou de l'engagement personnel de certain·e·s membres de l'équipe. Cette configuration renforce les inégalités d'accès aux compétences et limite la diffusion durable de pratiques inclusives. Les travaux sur la socialisation professionnelle montrent que, lorsque les cadres institutionnels restent peu explicites ou peu stabilisés, les professionnel·le·x·s sont amené·e·x·s à élaborer leurs positionnements éthiques et leurs pratiques au fil de l'expérience et des interactions, en mobilisant fortement leurs ressources individuelles et collectives (Crête et al., 2015). Cette centralité de l'ajustement individuel et collectif peut être comprise comme le signe d'un soutien institutionnel parfois insuffisant, laissant une large part de la responsabilité de l'inclusion aux professionnel·le·x·s eux-mêmes.

Dans cette perspective, le rôle de la formation initiale apparaît comme un enjeu structurant. Le fait que les questions liées à la diversité de genre ou d'orientation sexuelle soient peu intégrées dans le cursus de formation en travail social contribue à reproduire un modèle où les professionnel·le·x·s doivent « apprendre sur le tas » et ajuster leurs pratiques a posteriori. Cependant, une inclusion active suppose que ces enjeux soient pensés en amont, comme des dimensions constitutives de l'intervention socioculturelle ou sociale, et non comme des compétences optionnelles à acquérir ultérieurement. Ce constat rejoint les approches psychosociales du développement identitaire, qui soulignent l'importance de cadre sécurisants et cohérents pour soutenir les parcours des jeunes, en particulier lorsque ceux-ci s'écartent des normes dominantes (Lannegrand-Willems, 2017).

Les défis de l'inclusion active se situent également au niveau des normes et du cadre légal. Les professionnel·le·x·s disposent de marges de manœuvre, mais celles-ci sont conditionnées par les politiques institutionnelles, les règlements internes et les représentations sociales dominantes. Le recours aux chartes, aux codes déontologiques et aux principes d'égalités permet de légitimer les pratiques inclusives, mais ne suffit pas toujours à lever les résistances ou les ambiguïtés dans l'action quotidienne. Comme le rappelle Le Blanc (2019), la reconnaissance institutionnelle constitue un levier essentiel pour transformer des intentions inclusives en pratiques effectives, à condition qu'elle s'accompagne de moyens concrets et d'une volonté politique affirmée.

Ainsi, les perspectives d'inclusion active identifiées par les professionnel·le·x·s mettent en évidence un double enjeu : renforcer les ressources individuelles par la formation et la réflexivité, tout en consolidant les cadres institutionnels qui permettent de soutenir ces pratiques dans la durée. L'inclusion ne peut dès lors être pensée uniquement comme une posture ou une compétence personnelle, mais comme une responsabilité collective, inscrite dans des dispositifs de formation, des politiques publiques et des choix organisationnels.

6. CONCLUSION

6.1. Limites de la recherche, apprentissages et pistes d'action

Cette recherche présente certaines limites qu'il convient de prendre en compte dans l'interprétation des résultats. Le recours à des entretiens semi-directifs sur une thématique sensible a pu favoriser, à certains moments, des discours prudents ou socialement attendus. Ces éléments ne sont toutefois pas envisagés comme des biais invalidant l'analyse, mais comme des données à part entières, révélatrices de normes, des précautions et des tensions qui traversent les pratiques professionnelles lorsqu'il est question d'inclusion des jeunes LGBTIQ+. Par ailleurs, si l'échantillon de quatre professionnel·le·x·s ne permet pas de généralisation, il offre une compréhension qualitative située des logiques d'action à l'œuvre dans le contexte spécifique de l'animation socioculturelle en Valais.

La réalisation de ce travail a également donné lieu à des apprentissages importants sur le plan méthodologique et réflexif. L'entrée sur le terrain a nécessité un repositionnement progressif de la posture de recherche, marqué par un passage d'une approche initialement guidée par des convictions personnelles à une analyse attentive aux contraintes institutionnelles et aux réalités professionnelles. Ce déplacement a permis de mieux saisir la complexité des arbitrages opérés par les professionnel·le·x·s de l'animation socioculturelle dans leur pratique quotidienne, et d'inscrire l'analyse dans une démarche compréhensive plutôt que normative.

Enfin, les résultats de cette recherche ouvrent plusieurs pistes d'action et de réflexion. Le rôle de la formation initiale en travail social apparaît comme un enjeu central, dans la mesure où l'insuffisante prise en compte des questions liées aux jeunes LGBTIQ+ contribue à maintenir une logique d'apprentissage informel, reposant largement sur l'initiative individuelle. Le développement de ressources institutionnelles, d'outils partagés et d'espaces de réflexion collective pourrait constituer un levier pour soutenir des pratiques plus sécurisées et cohérentes. Ces pistes soulèvent également un questionnement plus large sur la manière dont ces enjeux peuvent être durablement intégrés dans des cadres institutionnels, en particulier dans des contextes territoriaux où les normes sociales restent fortement structurantes.

6.2. Conclusion thématique

Cette analyse empirique a permis de comprendre dans quelle mesure les espaces d'animation socioculturelle peuvent constituer des lieux inclusifs pour les jeunes LGBTIQ+, et d'identifier les mécanismes qui favorisent ou freinent cette inclusion dans les pratiques professionnelles. L'inclusion ne dépend ni uniquement des intentions individuelles des professionnel·le·x·s, ni de la présence ponctuelle d'outils ou de formations, mais d'un ensemble de conditions structurelles, normatives et institutionnelles qui orientent les pratiques au quotidien.

Les professionnel·le·x·s interrogé·e·x·s expriment majoritairement une volonté de respect et d'égalité. Toutefois, cette posture s'inscrit dans des cadres institutionnels qui tendent à rendre les jeunes LGBTIQ+ peu visibles. Cette invisibilisation ne relève pas d'un rejet explicite, mais de la reproduction de normes hétérocentrées intégrées dans l'organisation des espaces, les pratiques et les discours professionnels. Les espaces d'animation socioculturelle apparaissent ainsi comme des dispositifs non neutres, susceptibles de produire des effets de normalisation limitant l'inclusion effective de certain·e·x·s jeunes.

L'analyse met également en évidence les tensions entre neutralité institutionnelle et engagement éthique. Si la neutralité est souvent mobilisée comme principe de prudence, elle peut aussi freiner la reconnaissance explicite des identités LGBTIQ+. Les situations concrètes montrent que l'inclusion se joue dans des arbitrages quotidiens nécessitant une posture réflexive, qui dépasse la simple « tolérance » pour s'inscrire dans une responsabilité professionnelle encadrée par des normes déontologiques.

Enfin les leviers de l'inclusion active (formation, échanges collectifs, réflexivité) restent fragiles et inégalement accessibles. Leur dépendance à l'engagement individuel tend à individualiser la responsabilité de l'inclusion. Le rôle de la formation initiale apparaît dès lors comme central : l'insuffisante intégration des enjeux LGBTIQ+ dans les cursus de travail social contribue à maintenir une logique d'apprentissage a posteriori, peu sécurisante pour les professionnel·le·x·s comme pour les jeunes.

En définitive, l'inclusion des jeunes LGBTIQ+ en animation socioculturelle ne peut être pensée comme une posture individuelle ou un ajustement ponctuel, mais comme une responsabilité collective et institutionnelle. Elle suppose une reconnaissance explicite des rapports de pouvoir à l'œuvre et des cadres structurels capables de soutenir durablement des pratiques réellement inclusives.

BIBLIOGRAPHIE

Amnesty. (2017). D'abord, ne pas nuire. Pour le respect des droits des enfants présentant des variations des caractéristiques sexuelles au Danemark et en Allemagne. <https://www.amnesty.org/en/documents/eur01/6086/2017/fr/>

Arènes, J. (2014). Coming out et subjectivation. *Dialogue*, n° 203(1), 53-63. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dia.203.0053>

Barker, M.-J., & Iantaffi, A. (2019). *Life isn't binary : On being both, beyond, and in-between*. Jessica Kingsley Publishers.

Calderoli, L. (2020). Mutilations ou perfectionnements ? Processus de naturalisation des modifications corporelles : un regard anthropologique. *Droit et cultures. Revue internationale interdisciplinaire*, 79, Article 79. <https://doi.org/10.4000/droitcultures.5918>

Canton du Valais. (2011). RS 151.1—Loi concernant l'application du principe d'égalité entre femmes et hommes—Canton du Valais—Recueil de la législation. https://lex.vs.ch/app/fr/texts_of_law/151.1/versions/692

Charte romande de l'animation socioculturelle. (s. d.). Consulté 6 juin 2025, à l'adresse https://federanim.ch/wp-content/uploads/ressources/Chartes%20et%20texte%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence/2019_charte_romande.pdf

Chetcuti-Osorovitz, N. (2013). *Se dire lesbienne, Vie de couple, sexualité et représentation de soi* (Editions Payot&Rivages). Petite Bibliothèque Payot.

Clair, I. (2012). Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel. *Agora débats/jeunesses*, N° 60(1), 67-78. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/agora.060.0067>

Clair, I. (2013). Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? Retour sur quarante ans de réticences. *Cahiers du Genre*, n° 54(1), 93-120. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/cdge.054.0093>

Code de déontologie du travail social en Suisse. (2010). AvenirSocial. <https://avenirsocial.ch/fr/publications/code-de-deontologie-du-travail-social-en-suisse/>

Crête, J., Pullen Sanfaçon, A., & Marchand, I. (2015). L'identité professionnelle de travailleurs sociaux en devenir : De la formation à la pratique. *Service social*, 61(1), 43-55. <https://doi.org/10.7202/1033739ar>

Dassetto, F., & Lahire, B. (2013). À propos de l'ouvrage de Bernard Lahire, *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations et d'autres aspects de son œuvre*. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 44(2), Article 2. <https://doi.org/10.4000/rsa.1084>

Denave, S. (2020). La socialisation professionnelle : De l'orientation dans un métier aux possibles bifurcations professionnelles—Sciences économiques et sociales. <https://ses.ens-lyon.fr/articles/la-socialisation-professionnelle-de-lorientation-dans-un-metier-aux-possibles-bifurcations-professionnelles>

Ehrsam, R. (2022). Phénoménologie du sexe, phénoménologie du genre, phénoménologie queer. *Alter. Revue de phénoménologie*, 30, Article 30. <https://doi.org/10.4000/alter.2446>

Forest, M., Foreste, C., & Rabier, S. (2024). L'approche intersectionnelle : Généalogies, contestations et perspectives pour le champ du développement international. In *L'approche intersectionnelle : Généalogies, contestations et perspectives pour le champ du développement international* (p. 5-79). Éditions AFD; Cairn.info. <https://shs.cairn.info/papiers-de-recherche--1000000149020-page-5?lang=fr>

- Gélinas Proulx, A., & Dionne, É. (2010). Blanchet, A., & Gotman, A. (2007). Série « L'enquête et ses méthodes » : L'entretien (2e éd. refondue). Paris : Armand Colin. Mesure et évaluation en éducation, 33(2), 127. <https://doi.org/10.7202/1024898ar>
- HCDH. (2015). Une avancée dans la visibilité des personnes intersexuées et la promotion de leurs droits. OHCHR. <https://www.ohchr.org/fr/stories/2015/09/step-forward-intersex-visibility-and-human-rights>
- Jaunait, A. (2024). Remettre le sexe sur la table du genre. Pourquoi le sexe reste-t-il un enjeu féministe ? Revue du Crieur, N° 24(1), 142-159. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/crieu.024.0142>
- Klinkenberg, M. (2016). Le mauvais genre ? Genre, sexe et société. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, Numéro 110(2), 247-269. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/cips.110.0247>
- Lannegrand-Willems, L. (2017). La construction identitaire à l'adolescence : Quelle place pour les émotions ? Les Cahiers Dynamiques, N° 71(1), 60-66. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lcd.071.0060>
- Le Blanc, A. (2019). Construire des territoires rassurants : L'exemple du sport LGBT en région parisienne. L'Information géographique, Vol. 83(3), 39-61. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lig.903.0039>
- Le Temps avec l'ATS. (2024, novembre 20). En Suisse, la communauté LGBTQIA+ est bien accueillie, mais certaines intolérances demeurent. <https://www.letemps.ch/societe/en-suisse-la-communaute-lgbtqia-est-bien-accueillie-mais-certaines-intolerances-demeurent>
- Millet, C. (2010). Demazière, D. & Dubar, C., Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion. Questions Vives. Recherches en éducation, Vol.7 n°14, Article Vol.7 n°14. <https://doi.org/10.4000/questionsvives.699>
- Olano, M. (2023). L'identité sexuelle : De la biologie à la culture. N° 355(2), 34-35. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/sh.355.0034>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (s. d.). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Armand Colin; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01>
- Parini, L. (2006). Le système de genre. Introduction aux concepts et théories. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:1799>
- Picod, C. (1994). Chapitre 6. Sexe et société. In Sexualité : Leur en parler, c'est prévenir (p. 103-133). érès; Cairn.info. <https://shs.cairn.info/sexualite-leur-en-parler-c-est-prevenir--9782865862856-page-103?lang=fr>
- Poirier, F., & Rosenblum, O. (2019). Transidentité et adolescence, double violence ? Adolescence, T. 37 n°2(2), 371-383. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ado.104.0371>
- Pullen Sansfaçon, A., & Bellot, C. (2017). L'éthique de la reconnaissance comme posture d'intervention pour travailler avec les jeunes trans. Nouvelles pratiques sociales, 28(2), 38-53. <https://doi.org/10.7202/1041178ar>
- Rapport « Analyse de la situation actuelle des personnes LGBTIQ+ en Valais ». (s. d.). Consulté 6 juin 2025, à l'adresse <https://www.vs.ch/documents/529400/14663574/Rapport+LGBTIQ%2B+Valais+15.10.2021.pdf/94a63e89-8456-f8de-b771-b2b41965b008?v=1.1>
- Richard, G., & Reversé, C. (2022). La vulnérabilité scolaire des jeunes LGBTQI en France : Penser la marginalisation accrue des élèves trans, non binaires et intersexes. Agora débats/jeunesses, N° 91(2), 21-35. <https://doi.org/10.3917/agora.091.0021>
- RS 311.0—Code pénal suisse du 21 décembre 1937 | Fedlex. (s. d.). Consulté 18 janvier 2026, à l'adresse https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/54/757_781_799/fr#a261bis

RTS. (2022, janvier 11). Plan ambitieux lancé en Valais pour lutter contre les discriminations à l'égard des LGBTIQ+ [infoSport]. rts.ch. <https://www.rts.ch/info/regions/valais/12779939-plan-ambitieux-lance-en-valais-pour-lutter-contre-les-discriminations-a-legard-des-lgbtqi.html>

Scodellaro, C., Trachman, M., Balhan, L., & Balhan, L. (2024). Les violences sexuelles dans les vies des gays et des bisexuels. Configurations, dissémination et orientations intimes. *Population*, Vol. 79(1), 75-109. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/popu.2401.0075>

Stadelmann, S., Vonlanthen, J., Amiguet, M., Jaccoud, L., Lucia, S., Ribeaud, D., & Bize, R. (2024). Etude populationnelle sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud : Evolution jusqu'en 2022. Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne. <https://doi.org/10.16908/ISSN.1660-7104/358>

Trans Student Educational Resources. (2015). Gender Unicorn - [Image]. <https://transstudent.org/gender/>

Tremblay, R., Brunot, N., Fernandez, S., Saus, A.-S., & Xavier, F. (2020). 2. Comprendre le processus complexe de développement de la sexualité. In *Guide d'éducation à la sexualité humaine, à l'usage des professionnels* (p. 29-42). érès; Cairn.info. <https://shs.cairn.info/guide-d-education-a-la-sexualite-humaine-a-l-usage--9782749264868-page-29?lang=fr>

Vouillot, F. (2002). Construction et affirmation de l'identité sexuée et sexuelle : Éléments d'analyse de la division sexuée de l'orientation. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 31/4, Article 31/4. <https://doi.org/10.4000/osp.3388>